

■ Comment m'inscrire?

Nous acceptons les inscriptions pendant toute l'année, mais il existe des périodes d'inscription prévues pour les étudiants qui doivent obtenir leur crédit au mois de janvier ou au mois de juin.

Si vous fréquentez l'école, le facilitateur OEI vous aidera à choisir des cours, à les commander et à remplir le formulaire d'admission ou d'inscription. Ce formulaire est ensuite signé par le facilitateur OEI, par vous-même et, si vous êtes âgé de moins de 18 ans, par un de vos parents ou par votre tuteur.

Si vous ne fréquentez pas l'école, communiquez avec le bureau de l'OEI et le personnel vous aidera à choisir et à commander les cours, à remplir et à soumettre le formulaire d'admission ou d'inscription.

Une fois la commande de cours reçue, le bureau de l'OEI se chargera de traiter les paiements et d'expédier les cours dans un délai de 72 heures. Il se pourrait que vous ayez à compter un maximum de deux semaines avant que le matériel didactique soit livré à votre école ou à votre domicile.



■ Communiquez avec nous

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'Option Études indépendantes, prière de nous appeler ou de consulter notre site Web.

Éducation Manitoba

Section de l'enseignement à distance

555, rue Main

Winkler (Manitoba) R6W 1C4

Téléphone : 204 325-1700

Sans frais : 1 800 465-9915

Télécopieur : 204 325-1719

Courriel : distance.learning@gov.mb.ca

Site Web : www.edu.gov.mb.ca/m12/appdist/oei.html

Songez à
**l'enseignement
à distance**
au moyen de
**l'Option Études
indépendantes**



- ◆ Obtenez des crédits du niveau secondaire en suivant des études indépendantes tout en respectant votre horaire et votre rythme.
- ◆ Multipliez le choix de vos cours au moyen de l'offre d'une variété de cours crédités faisant appel à des **ressources imprimées**.
- ◆ Inscrivez-vous à des cours qui, autrement offerts, ne conviendraient pas à votre horaire.
- ◆ Inscrivez-vous à des cours qui ne sont pas offerts par votre école.
- ◆ Perfectionnez des compétences en matière d'apprentissage tout au long de votre vie.



■ Qui peut s'inscrire?

Que vous soyez inscrit à une école, à un programme d'enseignement à domicile ou que vous vouliez obtenir des crédits du niveau secondaire, tous les Manitobains sont admissibles à l'Option Études indépendantes (OEI). La participation des écoles et des divisions scolaires à l'OEI est à leur discrétion. Vous avez 12 mois pour terminer un cours. Il est probable que la période de temps nécessaire pour terminer un cours OEI soit environ la même que celle d'un cours en salle de classe. On invite les personnes qui se demandent si l'OEI leur serait un choix convenable à visiter notre site Web à www.edu.gov.mb.ca/m12/appdist/index.html et de subir l'autotest qui s'y trouve.

■ Quel est le coût?

Le coût de l'OEI varie en fonction de la situation. Veuillez discuter de vos circonstances avec le facilitateur OEI de votre école ou, si vous ne fréquentez pas actuellement l'école, prière de communiquer avec le bureau de l'OEI en composant le 1 800 465-9915.

■ Quels cours puis-je suivre?

On offre un grand éventail de cours. Consultez les descriptions et les aperçus de cours au site Web suivant : www.edu.gov.mb.ca/m12/appdist/oei.html (cours français) ou www.edu.gov.mb.ca/k12/dl/iso (cours anglais).

■ Et mon matériel didactique?

Vous devez commander votre matériel didactique en même temps que vous commandez votre cours. Si vous fréquentez actuellement l'école, adressez-vous à votre facilitateur OEI pour discuter de la possibilité d'emprunter du matériel de l'école. Vous pouvez faire l'achat de la plupart des manuels et des trousseaux pédagogiques auprès du Centre des manuels scolaires du Manitoba. Si vous ne fréquentez pas l'école, appelez le bureau de l'OEI en composant le 1 800 465-9915 pour discuter de votre situation.

■ Un enseignant m'aidera-t-il à terminer mon cours?

Lorsque vous vous inscrivez à un cours, votre dossier est confié à un tuteur-correcteur. Son nom, numéro de téléphone sans frais et son adresse courriel vous seront envoyés par la poste en même temps que votre matériel didactique. Vous pouvez entrer en communication avec votre tuteur-correcteur par courriel ou par téléphone si vous avez besoin d'aide.

■ Me donnera-t-on des devoirs, des tests et des examens?

Dépendant du cours que vous suivez, vous serez évalué en fonction de vos devoirs (p. ex., les projets, les travaux de rédaction), de vos tests ou de vos examens. Vos travaux seront envoyés par la poste au bureau de l'OEI, à Winkler (Manitoba). Si vous fréquentez l'école, votre facilitateur OEI pourrait se charger de l'envoi postal ou vous demander une copie de vos travaux avant qu'ils ne soient envoyés à Winkler.

Si votre cours comprend des examens surveillés et que vous fréquentez l'école, votre facilitateur OEI se chargera de commander l'examen et de fixer la date de celui-ci. L'examen aura lieu à l'école après que vous aurez soumis tous vos travaux de cours. Si vous ne fréquentez pas l'école, le bureau de l'OEI vous avertira du processus lié aux tests et aux examens.

Si vous fréquentez l'école, votre tuteur-correcteur évaluera vos travaux et vos examens, et il soumettra vos notes ou les commentaires au facilitateur OEI de votre école. Si vous ne fréquentez pas l'école, vos notes et les commentaires vous seront envoyés directement par la poste.

Si vous ne fréquentez pas l'école, une fois que vous aurez satisfait à toutes les exigences d'obtention de votre diplôme, le bureau de l'OEI sera en mesure de vous accorder un diplôme d'études secondaires ou un diplôme d'études secondaires pour étudiants adultes.